

Infanterie de marine

085_01_2021_0163

JPB-EA-08900

1071**

Artilleurs mes amis savez-vous
Qu'on nous change de ministère
La flotte ne veut plus de nous
Faut nous rabattre sur la guerre
Être biffin qu'en dites-vous
Je dis que c'est toujours kif-kif
Pourvu qu'on reste militaire
Êtes-vous comme moi
Moi je m'en fous

*Pour faire un soldat de marine
Il faut avoir de la poitrine
Le cœur d'un matelot
Est celui d'un soldat*

Hussards cuirassiers troupiers
Tout ça ce n'est que de la bleusaille
Pour faire un bon soldat comme nous
Faut aller dans la coloniale
Nous sommes des loustics qu'ont fait pas
Dans le mal il faut nous voir faire
Et si quelqu'un de nous tombe à terre
Il crève criant vive la coloniale

Dans ces pays non hospitaliers
Souvent sans pain, couché sur la dure
Avec son sac pour oreiller
Et le ciel noir pour couverture
Madagascar Soudan Congo
Nos os blanchissent sous la terre
Ce sont d'immenses cimetières
Où l'on va laisser notre peau

Rousseau Léon au 3^e Régiment d'Infanterie Coloniale, 6^e compagnie, Rochefort-sur-Mer

0019_1992_rousseau_leon
manuscrit Léon Rousseau, Les Lucs-sur-Boulogne, 1913
saisie Jean-Pierre Bertrand

https://fr.wikipedia.org/wiki/Troupes_de_marine

En 1870, artillerie et infanterie de marine sont pour la première fois regroupées dans une même grande unité : la division Bleue du général de Vassoigne, ainsi nommée en raison de la tenue bleue de ces soldats, ce qui les différenciait des troupes de ligne qui portaient un pantalon garance. Après la guerre de 1870, elle participe à la construction du second empire colonial de la France, Dans les années 1890, le ministère des Colonies est séparé de celui de la Marine. Se pose alors la question du rattachement des troupes de la Marine, qui ne servent pratiquement plus qu'aux colonies. Elles sont finalement rattachées en 1900 (par la loi du 7 juillet 1900) au département de la Guerre et prennent le nom de troupes coloniales.